



N° 155 Audit de légalité et de gestion des camps de ski organisés par le DIP au cycle d'orientation

rapport publié le 21 novembre 2019

No 155 Camps de ski organisés par le DIP au cycle d'orientation			
Recommandations proposées	8	Ouvert	1
		Fermé	7
		Refusé	-

Les huit recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2023, sept recommandations ont été mises en œuvre, dont deux fermées durant la période sous revue (recommandations 1 et 8). Les mesures prises portent notamment sur :

- L'actualisation de la directive relative aux sorties scolaires au cycle d'orientation, qui définit dorénavant clairement les différentes typologies de sorties ainsi que leur caractère obligatoire ou non pour les élèves. La directive précise également que les activités prévues doivent répondre à des objectifs pédagogiques (p.ex. favoriser le mouvement, décroïsonner les enseignements, offrir une expérience sociale favorisant les attitudes responsables) qui s'inscrivent dans le cadre du Plan d'études romand (PER) ;
- La modification du règlement d'application de certaines dispositions de la loi sur l'instruction publique (RIP), et principalement de son chapitre V relatif aux sorties scolaires. Il a ainsi été clarifié que le financement des sorties scolaires de l'enseignement secondaire I (cycle d'orientation) incombe au canton, après déduction de la participation des parents. Les communes assurent quant à elles le financement des sorties scolaires de l'enseignement primaire.

La recommandation en statut « Ouvert », pour laquelle un report de délai a été demandé, n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier. Elle implique la définition d'indicateurs et de valeurs cibles permettant de suivre la bonne mise en œuvre de la directive mentionnée ci-dessus, ainsi que des

informations qui devront être transmises par les établissements scolaires afin de les mesurer.

No 155 Camps de ski organisés par le DIP au cycle d'orientation					
Numéro	Libellé	Risques	Responsable	Date échéance	Statut
155-R1	Définir une politique et établir les objectifs stratégiques.	Modéré	DGEO	Au plus tard rentrée 2021 report 30.09.2023	Fermé
155-R2	Identifier les sources de financement.	Modéré	DGEO	Au plus tard rentrée 2021 report 30.09.2023	Fermé
155-R3	Élaborer un guide pratique.	Modéré	DGEO	Rentrée 2020 pour le guide des mesures de sécurité Au plus tard rentrée 2021 pour les autres points report 30.09.2022	Fermé
155-R4	Instaurer un pilotage et une surveillance appropriés.	Modéré	DGEO	Au plus tard rentrée 2021 30.09.2022 30.09.2023 report 01.09.2025	Ouvert
155-R5	Respecter les principes de droit comptable.	Modéré	DGEO	Au plus tard rentrée 2020	Fermé
155-R6	Veiller à l'application des règles d'allocation des subventions jeunesse et sport.	Mineur	DGEO	Au plus tard rentrée 2021	Fermé
155-R7	Rendre obligatoire l'utilisation du compte bancaire du CO.	Mineur	DGEO	Au plus tard rentrée 2021	Fermé
155-R8	Revoir les conditions d'utilisation des subventions communales.	Mineur	DGEO	Au plus tard rentrée 2021 report 30.09.2023	Fermé